

Mariage, filiation, quel Avenir ?

Conférence du 14/12/12 « ? » Présidée par Mgr Christophe Dufour.

Avec la participation de Christian Attias, Avocat civiliste, Antoine Renard, Président de AFC,
et de Marie Pierre Labrosse, Pédopsychiatre.

Quelques notes au sujet de ces interventions.

1/ La proposition de loi en préparation sur le mariage est une réforme de civilisation. Devant la gravité de l'enjeu il convient de réfléchir aux risques d'un tel projet. Les Catholiques, les Juifs, les Musulmans partagent la même inquiétude.

2/ L'instrument juridique actuel doit être profondément changé. Les conséquences sur l'enfant et la famille sont très lourdes et concernent huit codes. Pour le code civil une centaine de dispositions sont à modifier.

3/ Le texte se veut révolutionnaire, mais quel en est le contenu exact ? La révolution est dans les mots. Les mots père et mère sont abolis et remplacés par parent un et parent deux. De plus le texte est présenté au nom de l'égalité des droits ce qui n'a pas de sens.

4/ Sept Pays Européens ont déjà adopté une législation sur le mariage pour tous. La comparaison entre Pays reste délicate car les codes civils sont différents, pour le mariage civil et le mariage religieux.

5/ Le mariage est une institution publique qui définit la famille, père, mère, enfants. C'est un engagement public. En aucun cas ce n'est une reconnaissance des sentiments.

6/ Ce n'est pas parce que certaines situations existent qu'elles sont légales et qu'il convient de légiférer. La loi ne doit pas nécessairement entériner les faits.

7/ Chaque être a besoin de connaître ses origines pour se construire. Cette question est fondamentale. Les problèmes de filiation sont d'une extrême complexité (Adoption-PMA-Mères porteuses)

8/ La différence sexuelle est à la base de toutes nos limites. Ne pas confondre sexualité qui est une donnée de la nature et orientation sexuelle. À noter l'évolution des mœurs et les confusions qui peuvent exister à partir de la théorie du « Genre » qui affirme que l'on ne naît pas homme ou femme mais qu'on le devient.

9/ L'enfant risque dans cette confusion de devenir un instrument, un objet de désir d'adulte pour la satisfaction d'un couple uniquement.

10/ Conclusions.

Les chrétiens doivent réfléchir, prier et se prononcer sur ce sujet et dire leur désaccord.

Même si la nouvelle loi est adoptée il faut rester optimiste, la loi suivra les mœurs mais la famille avec père, mère et enfants survivra à cette tempête car la fondation est solide.

« Dieu créa l'homme à son image,
À l'image de Dieu il le créa,
Homme et femme il les créa. »

(Genèse 1-27)

Rédigé par : A.R., B.R., I.S., Ph. C.

Paroisse de Venelles, le 16/12/12

Nota : Il a été enfin fait un appel pour la « **Manif pour Tous** » à Paris le 13 janvier.